



L'édito, par Marc Ropert

Ce fut un réel plaisir de se retrouver à la rentrée de septembre « en présence », de participer à la fête du village, de retrouver le chemin du marché, de chiner à la brocante, de se rencontrer à nouveau pour échanger au sein de l'équipe municipale. Les moments les plus difficiles de la crise sanitaire semblent derrière nous et la vie quotidienne reprend ses droits, enfin.

Force est de constater que le village, « cette belle endormie », se réveille peu à peu, la majorité municipale faisant preuve d'un activisme bienvenu sur de nombreux dossiers. A ce sujet, nous aimerions que les commissions du village puissent se réunir d'ici la fin de l'année afin de faire le point sur les projets en cours et ceux à mettre en œuvre dans les prochains mois. Ces réunions permettraient d'aboutir à une synthèse exposée lors d'un prochain conseil municipal afin de tenir informés les Neslois.

De notre côté, à AlterNesles, nous nous sommes réunis pour envisager la meilleure manière de contribuer à cet élan. Nous avons choisi trois axes de travail que nous proposons de mener à bien en partenariat avec l'équipe municipale :

Deux projets à court terme :

- La mise en œuvre d'un lieu de jeunesse (l'occasion d'un article dans la prochaine feuille)
- La mise en place d'une structure d'organisation et de gestion de la forge culturelle, ce qui permettrait de tirer profit de l'arrêt actuel des travaux (voir article).

Un projet à plus long terme : la création d'une cantine scolaire chaude (c'est-à-dire dont les repas sont préparés sur place). La production de cette cantine pourrait être élargie aux anciens. En effet, la municipalité a renouvelé cette année pour trois ans la gestion à la société La Normande pour l'élaboration des repas. Cependant nous pourrions profiter de ce temps pour étudier un projet de cantine afin de reprendre la main sur le type d'alimentation proposé à nos enfants. A AlterNesles, nous pensons que la transition écologique viendra aussi (surtout ?) des initiatives locales publiques. Nous devons œuvrer pour une alimentation de circuit court et qui intègre le plus possible une composante bio.

L'association AlterNesles et ses élus sont donc résolus à participer à la vie du village et à son devenir en bonne harmonie avec la majorité municipale, pour peu qu'on leur en donne l'opportunité.

## LE PLU, OU L'ARLÉSIENNE

La commune de Nesles-la-vallée a décidé, en novembre 2014, de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce plan doit définir les grandes orientations en matière d'urbanisme de la commune à l'horizon 2030.

A la différence du POS (Plan d'Occupation des Sols) constitué d'un simple plan de zonage et d'un règlement pour les constructions et occupations du sol, le PLU est un ensemble de documents de programmation pour les 15 ans à venir.

Le document-projet présenté par le cabinet d'études choisi pour nous assister sur la conception du PLU précise qu'à compter de novembre 2015, 24 mois d'études seront nécessaires pour l'élaboration du PLU\*.

L'unique réunion publique sur ce sujet important fut organisée par la précédente mandature le 30 novembre 2018, il y a près de 3 ans. Depuis, le PLU a été approuvé à la majorité lors de l'un des derniers conseils de la mandature précédente, en février 2020.

Compte tenu de ce qui semble relever d'une certaine impréparation et de l'opacité dans laquelle s'est déroulé le travail communal, les 2 élus Alternesles se sont abstenus lors du vote.

Or, nous avons eu la surprise de constater, au début de l'année 2021, que le préfet avait retoqué notre PLU. En effet, il manque au dossier une pièce jugée non essentielle par le cabinet d'études qui a accompagné la commission PLU pendant toute la durée d'élaboration du plan. Cette pièce, c'est l'évaluation environnementale. Le cabinet en question ayant fermé, la commune s'est mise à la recherche d'un nouveau cabinet pour réaliser cette étude.

Nous ne savons toujours pas où en est le dossier à l'heure actuelle, ni quand la nouvelle "référence" de notre urbanisme sera disponible.

7 ans déjà...

Jérôme Perelman

\* [http://nesleslavallee.fr/wp-content/uploads/2018/12/PLU\\_Nesles\\_PPT\\_RP2\\_20181130\\_version\\_SW\\_v2.pdf](http://nesleslavallee.fr/wp-content/uploads/2018/12/PLU_Nesles_PPT_RP2_20181130_version_SW_v2.pdf)

## QUEL PROJET POUR LA FORGE ?

Un projet ambitieux, réaliste et rayonnant...

La culture est, pour les membres d'AlterNesles, un point fort et même constitutif du « ciment social » (voir programme d'AlterNesles à ce sujet). A ce titre, elle doit être pensée et investie de manière ambitieuse et coordonnée. Notre village peut et doit être un lieu qui rayonne aussi culturellement, et donc se doter d'un projet réfléchi et construit, centré autour de deux questions principales : de quoi les habitants ont-ils besoin en terme de culture ? Comment la commune peut-elle répondre à ce besoin ?

Le chantier sur le lieu dit « La Forge » est actuellement au point mort et le restera vraisemblablement pendant un bon moment en raison de problèmes divers liés aux travaux entrepris.

Malgré tout, il nous semble nécessaire et profitable de réfléchir à la destination de ce lieu même si la livraison en est retardée. En effet, cette salle de la Forge est un magnifique lieu patrimonial, un joyau du village, dont l'utilisation à venir mérite d'être réfléchie en coordination avec tous les acteurs culturels de la commune, municipalité et associations réunies. La Forge pourrait alors devenir un bel écrin pour des expositions comme pour des spectacles vivants.

Nesles-la-Vallée pourrait s'ériger en commune « ressource » dans ce domaine au sein d'un territoire plus large auquel elle appartient et dans lequel elle doit compter. Les Neslois ont droit, comme tout citoyen de ce pays, à une proposition artistique et culturelle exigeante et accessible, innovante et variée, adaptée à tous les publics, et à proximité.

Une multitude de compagnies travaille sur ce type de propositions mais elles manquent souvent de lieux qui leur soient ouverts pour créer, penser

leurs spectacles. A Nesles, nous avons la chance de posséder un lieu facilement adaptable, la Forge. Pourvu que l'on prévoie des espaces distincts, l'un pouvant servir de salle de répétition, de création, l'autre de lieu de stockage de matériel, de coulisses, il suffirait de se doter d'un petit matériel de sonorisation et d'éclairage de base pour pouvoir accueillir « en résidence » des compagnies qui en feraient la demande et qui deviendraient partenaires de la commune.

Car en effet, il s'agit bien d'un partenariat : la commune offre la possibilité de créer dans des conditions optimales ; en échange, la compagnie offre une, deux, quelques représentations aux Neslois sur le lieu même de création, elle peut intervenir dans les écoles (sur projet piloté par les enseignants), dans les associations selon des modalités à définir conjointement, etc. Nesles-la-Vallée compte en son sein un certain nombre d'artistes oeuvrant dans des domaines très différents, possédant chacun son réseau sur lequel la commune doit pouvoir s'appuyer pour se donner les moyens de rayonner, et par là même s'ouvrir aussi aux communes avoisinantes pour participer d'un « Vexin artistique » qui profiterait à chacun de ses habitants.

Les associations, très actives sur le village, sont un point fort de cette politique culturelle et doivent être parties prenantes de cette réflexion globale, dans l'objectif de proposer aux Neslois un programme riche et cohérent, étayé par les compétences et les savoir-faire de toutes.

Nous avons proposé à l'équipe municipale en place, par plusieurs courriers et relances, de nous rencontrer pour partager le projet culturel d'AlterNesles, le réfléchir ensemble, l'enrichir des diverses propositions et en faire un projet communal sensé, exigeant et non-partisan. Nous attendons le rendez-vous qui nous permettra d'exposer de vive voix toutes ces idées et qui montrera la volonté de tous de travailler en intelligence au service de tous les Neslois.

*Commission culture d'AlterNesles*

NOTRE PROCHAINE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE TIENDRA

LE 26 NOVEMBRE 2021

AU FOYER RURAL (20H45)

VOUS Y ÊTES NATURELLEMENT CONVIÉS !

### UNE CANTINE CHAUDE C'EST POSSIBLE

La petite commune de Villiers-Adam, proche de l'Isle-Adam et forte de ses 870 habitants, a créé il y a quelques années une cantine chaude afin de proposer une « cuisine traditionnelle, préparée sur place » (comme le précise le site internet du village).

Dans cet esprit, la commune de Valmondois réfléchit à construire la sienne à la faveur d'un projet de réaménagement de l'école...